

Le badigeon de chaux est le traitement traditionnel des façades guérandaises. Ce traitement blanc de la façade, que l'on retrouve sur un certain nombre de cartes postales anciennes, a longtemps forgé l'identité de Guérande ; preuve en est de son nom « pays blanc ».

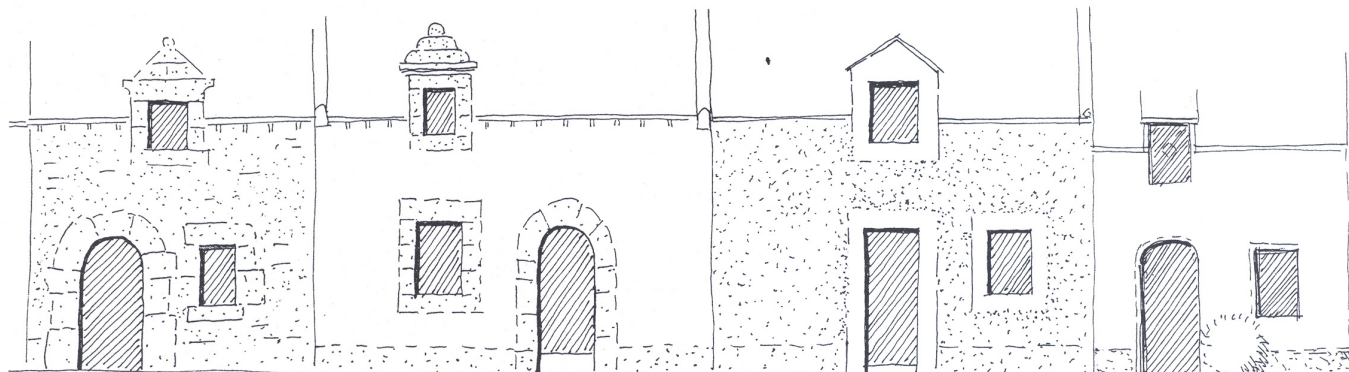
La couleur blanche est pourtant aujourd'hui largement minoritaire, la mode courante consistant à dégager entièrement les pierres de leur revêtement historique. A l'origine pourtant, seuls les pignons et les annexes se trouvaient en pierres dégagées.

La réintroduction de ce traitement de façade est nécessaire pour stopper cette tendance à une certaine monotonie du paysage bâti, induite par le « *trop de pierres* ».

LE BLANC TRADITIONNEL



LE TRAITEMENT DES FAÇADES



enduit teinté pierres et encadrement pierres

badigeon blanc et encadrement pierres

enduit teinté pierres badigeon blanc en encadrement

façade entièrement badigeonnée



badigeon de chaux et encadrement pierres



façade entièrement badigeonnée



enduit affleurant les pierres d'encadrement



moellons apparents à joint sec



enduit à pierres vues



enduit à pierres vues

RAPPEL DU TEXTE REGLEMENTAIRE

REGLES GENERALES DE RESTAURATION DE FACADES

Les éléments d'analyse du recensement patrimonial, présentés dans le Rapport de Présentation, doivent servir de référence pour aborder tout projet de restauration ou de modification.

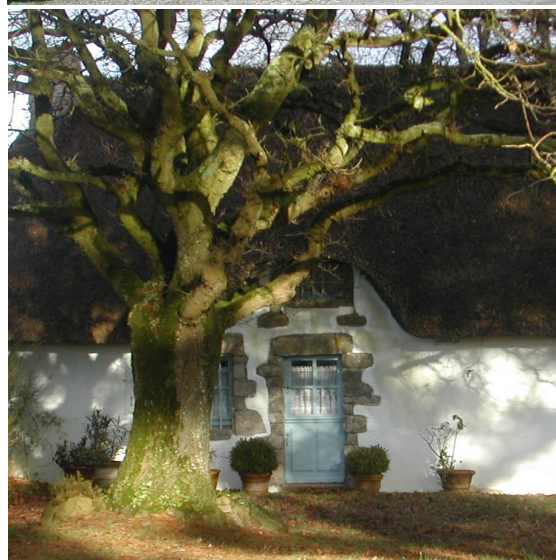
Les matériaux, l'architecture et, plus globalement, les principes de composition d'une façade sont la mémoire de l'époque de construction et du programme d'origine ; de même, la composition constitue un équilibre qu'il convient de préserver, voire de restituer si la façade a été modifiée.

Les édifices protégés doivent être restaurés avec soin :

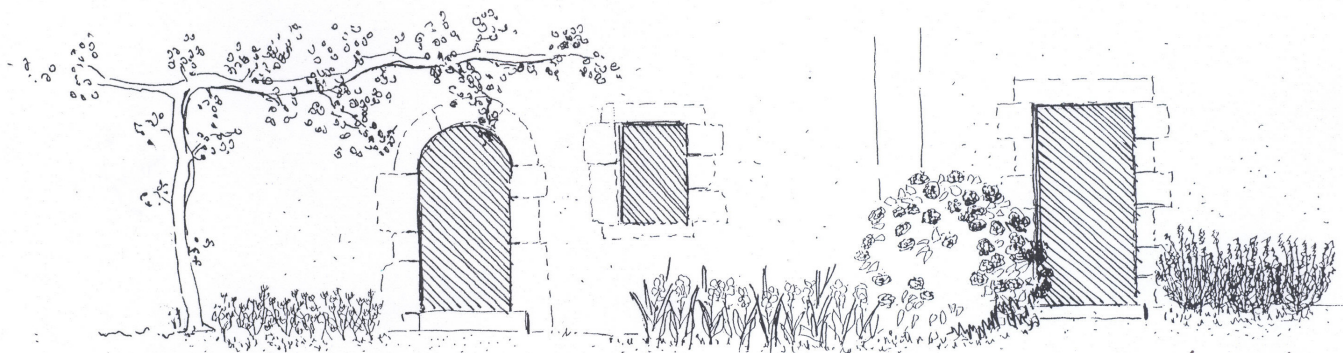
- en préservant les matériaux, les éléments d'origine et les détails d'architecture (en particulier les corniches, gargouilles sculptées, encadrements de baie, chaînages, souches de cheminée, ...),
- en veillant à la compatibilité des matériaux utilisés avec l'architecture d'origine, et à l'adéquation des techniques de mise en œuvre,
- en retrouvant dès que cela est possible un état plus proche de l'architecture d'origine et notamment, lorsque celle-ci a subi des modifications intempestives (matériaux, percements ou encore ajouts inesthétiques qui peuvent être supprimés),
- en réalisant, dès que cela se justifie par la qualité de l'architecture d'origine, des restitutions ou le remplacement d'éléments à l'identique.

Le cahier de Prescriptions réglementaires détaille les matériaux de façades et les prescriptions associées.

LA VEGETATION EN FAÇADE



Les arbres sont parfois très proches des façades, et se composent avec elles.



Vigne, Vigne vierge, Glycine, Lierre, Rosier, etc....

Iris, Giroflées, etc...

Hortensia, Buis, etc....

Lavande, Thym, etc...

LES COULEURS DES MENUISERIES



RAPPEL DU TEXTE REGLEMENTAIRE

Il convient de rechercher la couleur des menuiseries d'origine si elles sont connues ou la gamme de couleur correspondant à la typologie de la construction et de s'inspirer des couleurs existantes sur les édifices voisins.

Les couleurs peuvent être très variées, sachant que les teintes les plus vives sont à réserver aux portes d'entrée. Les portes de dépendances ou de garage pourront être traitées avec un produit foncé proche de la couleur du « carbonyle » traditionnel.

Sont interdits :

- les bois vernis et lasures de ton naturel,*
- les tons trop vifs dénotant dans le paysage environnant.*